



**Syndicat Indépendant Académique  
de l'Enseignement Secondaire Aix-Marseille**  
Syndicat - national - Indépendant de l'Enseignement du Second degré  
affiliés à la **Fédération Autonome de l'Éducation Nationale**

133 Rue Jaubert 13005 MARSEILLE ☎ 04 91 34 89 28 📠 06 80 13 44 28  
✉ jean-baptiste.verneuil@wanadoo.fr http://www.siaes.com



**Le SIAES - FAEN, LE syndicat INDÉPENDANT.**  
Académique, National, Fédéré, Expérimenté, Représentatif



Marie Françoise LABIT  
Professeur Agrégée



Jean Luc BARRAL  
Professeur d'EPS



Jean-Baptiste VERNEUIL  
Professeur Certifié



Fabienne CANONGE  
Professeur Certifiée



Eric PAOLILLO  
Professeur de  
Lycée Professionnel

Durant leur mandat, les commissaires paritaires du **SIAES - SIES / FAEN, deuxième syndicat de l'académie** tous corps confondus, ont systématiquement :

- siégé à toutes les commissions ;
- réalisé des interventions en commission pour assurer une **défense individuelle et collective** ;
- réalisé et diffusé à **toute la profession** des comptes rendus des GT, CAPA et FPMA ;
- communiqué le **résultat à toutes celles et ceux dont le dossier était examiné en commission.**

Ils ont été **disponibles**, vous ont écoutés et conseillés.



Thomas LLERAS  
Professeur Certifié



Christophe CORNEILLE  
Professeur d'EPS

**Le SIAES - FAEN, le syndicat qui VOUS INFORME et qui DÉFEND VOS INTÉRÊTS matériels et moraux.**

**SANS COMPROMISSION NI DÉMAGOGIE, INDÉPENDAMMENT DE LA COULEUR POLITIQUE DU GOUVERNEMENT, le SIAES - SIES / FAEN fait des propositions constructives, mais combat les réformes qu'il juge contraires aux intérêts de l'École Républicaine et aux intérêts matériels et moraux des professeurs.**

Ne pas adapter ses revendications, ni adoucir ses propos, selon que la gauche ou la droite est au pouvoir, **NE PAS TRAHIR** ses mandats historiques, les valeurs que l'on défend et les convictions de ses adhérents et sympathisants, c'est cela la véritable **INDÉPENDANCE SYNDICALE !**

**Abrogation des décrets Peillon - Hamon.**

**Respect des professeurs**, de leurs statuts, de leurs missions d'**instruction** et d'éducation.

Respect de la **liberté pédagogique** des enseignants et reconnaissance de leurs prérogatives collégiales en matière d'orientation et de passage en classe supérieure.

**Rétablissement de l'autorité** et d'une ambiance de travail propice à la **transmission des savoirs et savoir-faire** et à la réussite de chaque élève en fonction de ses capacités et des efforts qu'il fournit.

**Défense des statuts. Revalorisation salariale.**



Nathalie REMIDI  
Professeur Agrégée



Virginie VOIRIN  
Professeur Certifiée



Denis ROYNARD  
Professeur Agrégé  
(PRAG élu au CNESER)

CTM et CTA :

Voter

c'est voter



Jessyca BULETE  
Professeur Certifiée